

Ziguinchor, le 8 Janvier 1994.

Monsieur le Professeur,

En recevant hier votre Lettre du 4 Janvier 1994, vu votre carrière politique confortée par une longue et brillante carrière politique, que vous avez parcourue en merveilleux athlète, et que je ne cesse de suivre depuis plus de quarante ans, vu votre haute compétence en Histoire, j'étais en droit d'espérer trouver, dans la Correspondance d'un Fils de la Casamance que vous êtes, comme précieux cadeau de Noël et de Nouvel An, votre engagement solennel de proclamer immédiatement, haut et fort, face à la Casamance, face au Sénégal, face au Monde entier, le droit de la Casamance à son Indépendance nationale: droit réel, absolu, inaliénable, non négociable, imprescriptible.

Sont Fils Authentiques de la Casamance tous ceux qui, de cœur et d'âme, d'esprit et d'idéal, de vie et d'action, sont les dignes héritiers des vertus et qualités de nos valeureux et glorieux Ancêtres. Les autres ne sont que des Casamanqués. Et le Fils dégénéré qui survit un instant à l'honneur de son Père.

En conséquence, vu la situation qui prévaut présentement en Casamance, notre Pays, le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance me mandate pour vous signifier qu'il se trouve dans l'obligation de ne pas s'impliquer dans une Rencontre comme celle que vous préconisez.

Très Fraternellement, je vous redis: Vive l'Indépendance Nationale de la Casamance!

